

**REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} TRIMESTRE
DU RPI DE « LA PETITE DOLLER »
MARDI 05 NOVEMBRE 2024 A 18H00**

Représentants des communes & du S.I.S. présents :	Enseignants présents :	Parents élus présents :
Mme DEL TATTO (présidente du syndicat scolaire), M. LEMBLE (maire d'Aspach-le-Bas) Mme LANDAUER (déléguée de la commune d'Aspach-Michelbach), Mme ECKERLIN (déléguée de la commune d'Aspach-le-Bas), Mme ZIEGLER-GARTNER (déléguée de la commune de Schweighouse).	Mmes ARNOLD, BOMBENGER-JAOUL, CHATELET, FLESCHE, GASSER, CHIANELLA, LAULE, LEMBLE, LESENECAL, LEY, ROUX & VELOTERI, Mrs DEL FRARI & KEMPF. Mmes NACHBAUR et ESCANUELA (AESH).	Mmes SCHOEPLIN, FONDEMENT, EHRET, LEBRUN, ACHA, Mrs ROUSSIAUX, LEDUC, COUPE, BOTEKO,

Personnes excusées : Mme KAUFMANN (IEN), M. HOLDER (DDEN), Mmes HAAS et MOEBS (enseignantes), M. HORNBY (maire de la commune d'Aspach-Michelbach), M. LEHMANN (maire de la commune de Schweighouse), Mme WEISS (déléguée de la commune de Schweighouse), Mmes GASSER, PAPIRER, THUET & GROSS (ATSEM), Mme BUFFLER (AESH)

Secrétaires de séance : Mme LAULE, M. ROUSSIAUX

Le directeur propose aux membres du C.E. de prendre connaissance de l'ordre du jour.

1. INSTALLATION ET COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE :

Le directeur rappelle que le conseil d'école est une instance démocratique qui joue un rôle central dans la gestion et la vie d'une école primaire (maternelle ou élémentaire) en France. Il est composé de représentants de l'équipe éducative, des parents d'élèves et de la municipalité, et se réunit plusieurs fois par an pour discuter de divers sujets liés au fonctionnement de l'établissement.

Présentation des différents membres du conseil d'école :

Les membres de droit à voix délibérative

- Le directeur de l'école :** Il préside le conseil d'école et en assure l'animation. Il représente également l'école auprès des autorités locales et de la direction académique des services de l'éducation nationale.
- Les enseignants de l'école :** Ils apportent leur expertise pédagogique et sont chargés de veiller à la mise en œuvre du projet éducatif.
- Les représentants du Syndicat Scolaire de la Petite Doller (Mme DEL TATTO et M. LEMBLE) :** ces derniers sont responsables de la gestion matérielle des écoles (bâtiments, fournitures, cantine, activités périscolaires, etc...).
- Les représentants des parents d'élèves :** Ils sont élus au sein de la communauté des parents et ont pour mission de faire remonter les préoccupations et les demandes des familles concernant la scolarité et le bien-être des élèves. Le nombre de parents délégués titulaires est égal au nombre de classes dans le RPI ; il y a donc au maximum 12 parents titulaires au maximum 12 parents suppléants.
- Le Délégué Départemental de l'Education Nationale** (quand il est nommé) : il est en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale, les élus et les parents d'élèves. Il exerce une mission de coordination et de médiation.
- Un maître du RASED** qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

L'inspecteur de l'éducation nationale : l'IEN de circonscription représente l'inspection académique et assiste de droit aux réunions mais n'en est pas membre et n'a donc pas droit de vote.

D'autres personnes peuvent assister aux séances du conseil d'école avec voix consultative (ne sont pas comptabilisées en cas de vote) :

1. L'infirmière, le médecin scolaire ou les personnels de la PMI.
2. Les ATSEM de l'école maternelle.
3. Les personnels du périscolaire dans le cadre d'activités en lien avec l'école.
4. Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux Conseils d'Ecole mais ils n'ont droit de voter qu'en d'absence du parent titulaire : il ne doit jamais y avoir plus de parents votants que de classes dans l'école
5. Le Directeur peut en outre inviter, à titre consultatif, toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour.

En cas de vote, chacun des membres a droit délibérative à droit à une voix. Le nombre de voix des maîtres de l'école ainsi que celui des représentants élus du Comité de parents ne pourra excéder le nombre de classes de l'école.

Rôles et missions du conseil d'école :

1. Adopter le projet d'école : Le projet d'école est un document qui définit les grandes orientations pédagogiques et éducatives sur plusieurs années.
2. Voter le règlement intérieur de l'école : Ce règlement encadre les droits et les devoirs des élèves, ainsi que les règles de vie à l'école. Il peut concerner des questions de discipline, de sécurité ou encore de vie collective.
3. Discuter de l'organisation scolaire : Cela inclut l'organisation des temps scolaires (horaires, calendriers), les activités éducatives et les sorties pédagogiques.
4. Donner son avis sur le fonctionnement matériel de l'école : Les aspects logistiques comme la cantine, l'entretien des locaux, les équipements informatiques ou encore les conditions d'accueil sont également abordés.
5. Faciliter les échanges entre parents, enseignants et communes : Le conseil d'école est un espace de dialogue où chacun peut exprimer ses préoccupations et ses idées pour améliorer la vie de l'école.

Fréquence des réunions :

Le conseil d'école se réunit au moins trois fois par an, une fois par trimestre, généralement en début, milieu et fin d'année scolaire. Les décisions prises doivent être portées à la connaissance des familles, via des comptes-rendus. Ces derniers peuvent être consultés sur le site de l'école.

Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. Les résultats sont les suivants :

Les sièges à pourvoir étaient au nombre de 12 ; le nombre d'électeurs était de **452** et le nombre de votants de **284**. Il y a eu **225** suffrages exprimés et **59** bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation était de **62,83%**. Ce taux reste peu élevé, mais la présence d'une seule liste explique souvent une relative faible participation.

Le directeur présente l'ensemble des parents élus.

ROUSSIAUX	Christophe	TITULAIRE	BOTEKO	Alain	TITULAIRE
SCHOEPFLIN	Eve	TITULAIRE	ESTEVEES	Rémy	TITULAIRE
LEDUC	Joël	TITULAIRE	JACQUOT	Priscilla	TITULAIRE
FONDEMENT	Stéphanie	TITULAIRE	BETTER	Manon	TITULAIRE
EHRET	Claire	TITULAIRE	ACHA	Célia	SUPPLEANT
COUPE	Sébastien	TITULAIRE	GIRAUD	Nadine	SUPPLEANT
LEBRUN	Myriam	TITULAIRE	CHARLON	Thomas	SUPPLEANT
BALLAND	Valérian	TITULAIRE	BERTRAND	Prescilla	SUPPLEANT

2. LECTURE ET APPROBATION :

Tous les membres du conseil d'école ont été destinataires du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole de notre RPI. Le compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} trimestre du 18 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR :

L'ensemble des membres du conseil d'école a été destinataire de ce règlement.

Le directeur informe des modifications envisagées dans le règlement intérieur :

- « Afin de garantir la sécurité alimentaire et le bon déroulement des goûters d'anniversaire en classe, les parents souhaitant célébrer l'anniversaire de leur enfant doivent respecter les consignes suivantes : Seuls les **gâteaux de type cake** (nature, marbré, au chocolat, aux fruits, etc.) sont autorisés. Les gâteaux contenant de la crème ou nécessitant une réfrigération (en raison de la nécessité de respecter la chaîne du froid) **ne sont pas autorisés**.

La distribution de **sachets de bonbons ou de gadgets** lors des anniversaires en classe est strictement interdite afin de limiter les excès de sucre, les inégalités et les sources de distraction. »

- « Sont interdits tous les appareils mobiles tels que téléphone portable, Mp3, montres connectées et autres jeux électroniques. Les appareils photos seront néanmoins tolérés dans le cadre de sorties (pédagogiques ou autres). »

Le rajout serait le suivant

L'enseignant et/ou le directeur-la directrice, peut confisquer le téléphone portable ou la montre connectée d'un élève en cas d'utilisation non autorisée. Les parents devront alors venir récupérer le téléphone ou la montre connectée au près du directeur ou de la directrice.

Le directeur interroge les membres afin de savoir s'il y a d'autres points qui sont susceptibles d'être modifiés ou qui seraient sujet à polémique.

Après consultation le nouveau règlement unique est adopté à l'unanimité

4. MODALITES DE COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES :

Le directeur souhaite rappeler aux parents l'importance de **communiquer en priorité avec les enseignants** de leur enfant. Pour toute absence, information diverse ou autre message, les parents sont invités à **téléphoner directement à l'école** où est scolarisé leur enfant ou à utiliser les outils de correspondance mis en place :

- Pour les élèves de l'élémentaire, utilisez le **cahier de correspondance**.
- Pour les élèves de la maternelle, utilisez la **pochette de communication**.

Les enseignants peuvent également être rencontrés à différentes occasions telles que la **réunion de rentrée**, les **rendez-vous de suivi de résultats** (LSU), les **restitutions des résultats d'évaluations** ou encore lors de **rendez-vous individuels**. Le directeur insiste sur le fait que, **quel que soit le problème rencontré**, il est essentiel de privilégier le dialogue avec l'enseignant en premier lieu.

Concernant les **absences des élèves**, il est rappelé qu'il convient de les **signaler dès que possible par téléphone** (et non par mail), en appelant l'école où l'enfant est inscrit. Si l'école est injoignable, merci de contacter la direction. Au retour de l'élève, il est impératif de remplir le **relevé d'absences dans le cahier orange**.

Il est également rappelé qu'aucun élève ne peut quitter l'école avant l'heure de fin de la journée sans être récupéré par un parent ou une **personne autorisée**.

Le directeur rappelle également l'existence du site internet du RPI de la Petite Doller en spécifiant que le mot de passe nécessaire pour certains onglets figure dans le cahier orange des élèves.

<https://ec-rpi-la-petite-doller.site.ac-strasbourg.fr>

5. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

A ce jour, le RPI comporte 13 classes et compte 301 élèves (contre 326 l'an dernier à la même date). Les élèves sont répartis de la manière suivante :

❖ Schweighouse :

- ➔ Une classe de PS-MS de 23 élèves : 17 PS + 6 MS (Mme ARNOLD)
- ➔ Une classe de MS-GS de 22 élèves : 9 MS + 13 GS (Mme LEMBLE)

- Une classe de CE1 de 23 élèves : (Mme LEY)
- ❖ Aspach-Le-Bas : (Elémentaire)
 - Une classe de CP de 24 élèves (Mme FLESCH)
 - Une classe de CE2 de 27 élèves (Mme CHATELET)
 - Une classe de CM1 de 29 élèves (Mme LESENECAL)
 - Une classe de CM2 de 27 élèves (Mme GASSER)
- ❖ Michelbach :
 - Une classe de PS-MS de 24 élèves : 17 PS + 7 MS (Mme VELOTERRI)
 - Une classe de MS-GS de 24 élèves : 7 MS + 17GS (Mme BOMBENGER-JAOUL)
 - Une classe de CP-CE1 de 24 élèves : 18 CP + 6 CE1 (Mme LAULE)
 - Une classe de CE1-CE2 de 24 élèves : 7 CE1 + 17 CE2 (Mme ROUX)
 - Une classe de CM1-CM2 de 27 élèves : 14 CM1 + 13 CM2 (M. DEL-FRARI)

6. PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE :

Les objectifs des différents axes du projet d'école, ajusté en octobre 2022, sont présentés à l'ensemble des membres du conseil d'école.

AXE 1 :	DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN			
Objectif	Renforcer la cohérence de l'enseignement du français (continuité et cohérence des apprentissages)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Favoriser le renforcement des compétences des élèves en grammaire sur la relation sujet-verbe.		X	X
Action 2	Favoriser le renforcement des compétences des élèves sur la différenciation des classes de mots.		X	X
AXE 1 :	DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN			
Objectif	Renforcer la cohérence de l'enseignement des mathématiques (continuité et cohérence des apprentissages)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Favoriser le renforcement des compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problèmes.	X	X	X
AXE 1 :	DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN			
Objectif	Renforcer la cohérence de l'enseignement de l'allemand (continuité et cohérence des apprentissages)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Intervenante extérieure ; journée de l'amitié franco-allemande (22 janvier), journée de l'Europe (9 mai) ; visite de l'historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf ; Achat d'un corpus d'albums en allemand.		X	X
AXE 2 :	UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE			
Objectif	Entretenir des relations de confiance avec les parents	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Instaurer des temps de rencontres réguliers avec les parents (lors des résultats des évaluations, remises des bulletins, ouverture des classes aux parents pendant le temps scolaire...)	X	X	X
Action 2	Prévenir les violences et le harcèlement en menant des actions de prévention sur le harcèlement, de lutte contre la discrimination (Mise en place du plan Phare : participation à la journée contre le harcèlement)	X	X	X
AXE 2 :	UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE			
Objectif	Favoriser la coopération entre les élèves	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Mise en place d'ateliers de coopération inter classes pour favoriser le respect et l'empathie (jouer-chanter-danser-créer-apprendre ensemble-lecture offerte)	X	X	X

AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE				
Objectif	Faire vivre l'idée laïque et partager les valeurs de la République	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Travail sur la charte de la laïcité et élaboration d'une programmation à partir des 15 articles de la charte.			
Action 2	Mise en place de programmations d'ateliers philosophiques			
Action 3	Création de corpus d'albums par niveau sur les thèmes abordés en ateliers philosophiques			
AXE 3 : UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS				
Objectif	Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves (différencier pédagogiquement)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Action 1	Favoriser le tutorat entre élèves.			
Action 2	Favoriser la lecture personnelle des élèves de l'école (circuits de prêt très réguliers, clubs lecture, « Silence on lit » etc ...)			

7. EVALUATIONS NATIONALES :

Du **09 au 20 septembre**, des **évaluations nationales** ont été réalisées pour l'ensemble des élèves du **CP au CM2** dans toutes les écoles du territoire français. Ces évaluations visent à mesurer les compétences des élèves et à identifier leurs besoins spécifiques afin de mieux les accompagner dans leur apprentissage.

Les objectifs de ces évaluations sont triples :

- **Donner des repères aux enseignants** pour ajuster leur pédagogie et aider les élèves à progresser dans les domaines où ils rencontrent des difficultés.
- **Fournir aux inspecteurs des éléments concrets** pour les aider à piloter localement et à suivre l'évolution des écoles de leur secteur.
- **Ajuster les plans de formation nationaux et académiques**, afin de proposer des ressources pertinentes aux enseignants et de mieux répondre aux besoins identifiés à travers ces évaluations.

Ces évaluations sont un outil important pour garantir un suivi personnalisé et une amélioration continue des pratiques éducatives.

LES RESULTATS CP :

En français, les 7 items proposés étaient les suivants :

1. Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)).
2. Reconnaître les différentes écritures d'une lettre.
3. Manipuler des syllabes.
4. Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)).
5. Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)).
6. Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent.
7. Manipuler des phonèmes.

87,08 % des élèves de CP figurent dans le groupe satisfaisant (contre **77,6%** l'an dernier)

8,84% des élèves de CP sont dans le groupe fragile (contre **18,15%** l'an dernier)

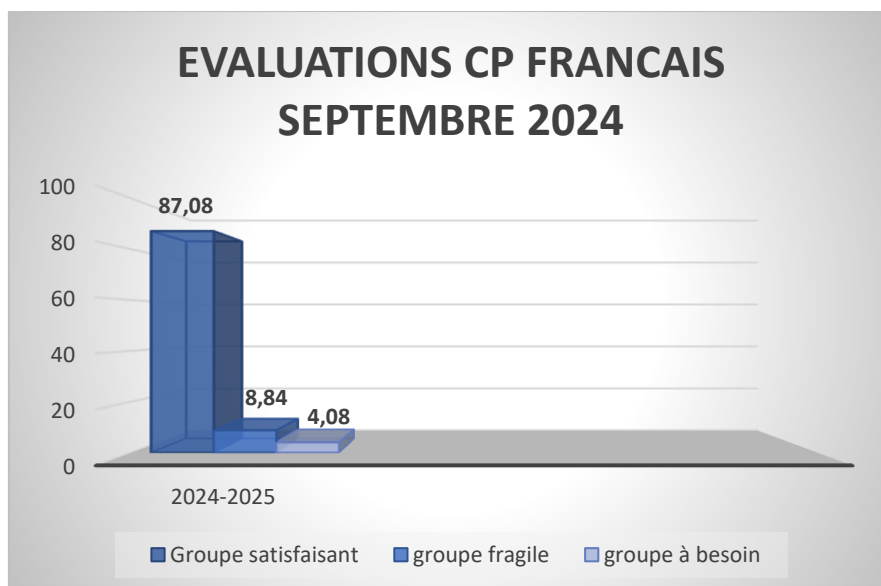
4,08% des élèves de CP sont dans le groupe à besoins (contre **4,25%** l'an dernier)

L'an dernier les deux items où les élèves étaient le moins en réussite étaient « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre. » et « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent. »

Dans ces 2 domaines les résultats se sont améliorés **62,17%** en septembre 2023 contre **66,67%** et **83,34%** en septembre 2024.

Cette année l'item où les élèves de CP sont le moins en réussite est resté « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre. » (**66,67% de réussite**).

Les résultats en français montrent une nette amélioration des résultats en français des élèves de CP du RPI.



En mathématiques, les 7 items proposés étaient les suivants :

1. Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés).
2. Résoudre des problèmes.
3. Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée).
4. Comparer des nombres.
5. Reproduire un assemblage.
6. Écrire des nombres entiers (sous la dictée).
7. Placer un nombre sur une ligne graduée.

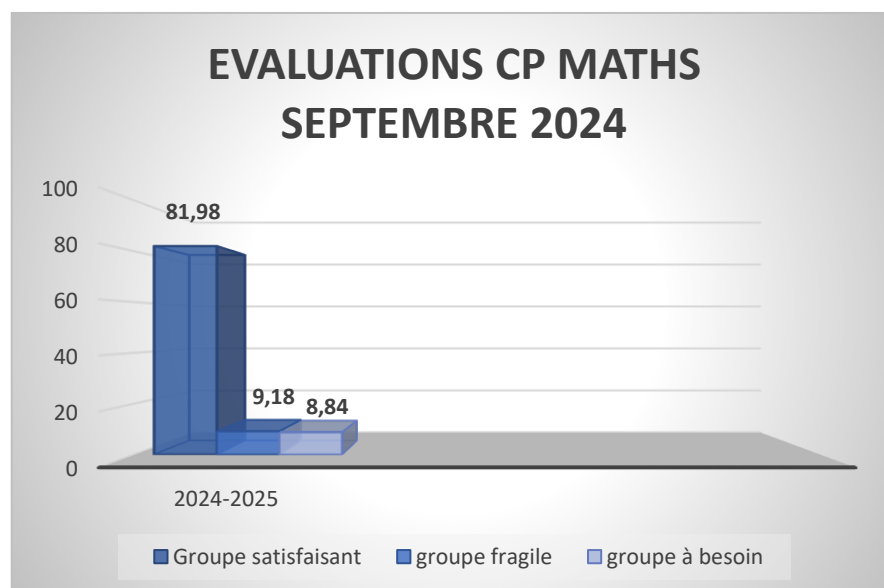
En Mathématiques :

81,98 % des élèves de CP figurent dans le groupe satisfaisant (contre **84,94%** l'an dernier)

9,18 % des élèves de CP sont dans le groupe fragile (contre **9,66%** l'an dernier)

8,84% des élèves de CP sont dans le groupe à besoins (contre **5,4%** l'an dernier)

L'item où les élèves de CP sont le moins en réussite reste toujours « Résoudre des problèmes » avec 66,66% d'élèves dans le groupe satisfaisant ; mais en hausse d'un peu plus de 4 points par rapport à septembre 2023 avec 62,16%.



Les résultats d'ensemble des élèves de CP du RPI sont globalement satisfaisants avec 84,53% des élèves qui figurent dans le groupe des résultats satisfaisants.

LES RESULTATS CE1 :

En français, les 8 items proposés étaient les suivants :

1. Comprendre des textes lus seul(e).
2. Écrire des syllabes (dictées).
3. Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse).
4. Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)).
5. Écrire des mots (dictés).
6. Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)).
7. Lire à voix haute des mots.
8. Lire à voix haute un texte.

82,29 % des élèves de CE1 figurent dans le groupe satisfaisant (contre **79,88%** l'an dernier)

13,54% des élèves de CE1 sont dans le groupe fragile (contre **17,68 %** l'an dernier)

4,17% des élèves de CE1 sont dans le groupe à besoins (contre **2,44%** l'an dernier).

L'an dernier les deux items où les élèves étaient le moins en réussite étaient « Lire à voix haute des mots » et « Lire à voix haute des textes. » ; en septembre 2024, les résultats se sont améliorés dans les 2 domaines **63,41%** et **60,97%** en septembre 2023 contre **77,78%** et **69,44%** en septembre 2024.

Cette année les items où les élèves de CE1 sont le moins en réussite sont « Lire à voix haute un texte » (**69,44%**) et « Ecrire des mots dictés » (**72,22%**) ; cela représente tout de même 7 enfants sur 10 en réussite.

Les résultats montrent une légère amélioration des résultats en français des élèves de CE1



En mathématiques, les 8 items proposés étaient les suivants :

1. Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés)
2. Résoudre des problèmes
3. Additionner (calculer en ligne)
4. Soustraire (calculer en ligne)
5. Calculer mentalement
6. Écrire des nombres entiers (sous la dictée)
7. Placer un nombre sur une ligne graduée
8. Reproduire un assemblage

70,14 % des élèves de CE1 figurent dans le groupe satisfaisant (contre **66,47 %** l'an dernier)

20,83 % des élèves de CE1 sont dans le groupe fragile (contre **22,86 %** l'an dernier)

9,03 % des élèves de CE1 sont dans le groupe à besoins (contre **10,67 %** l'an dernier).

L'an dernier les items où les élèves étaient le moins en réussite étaient :

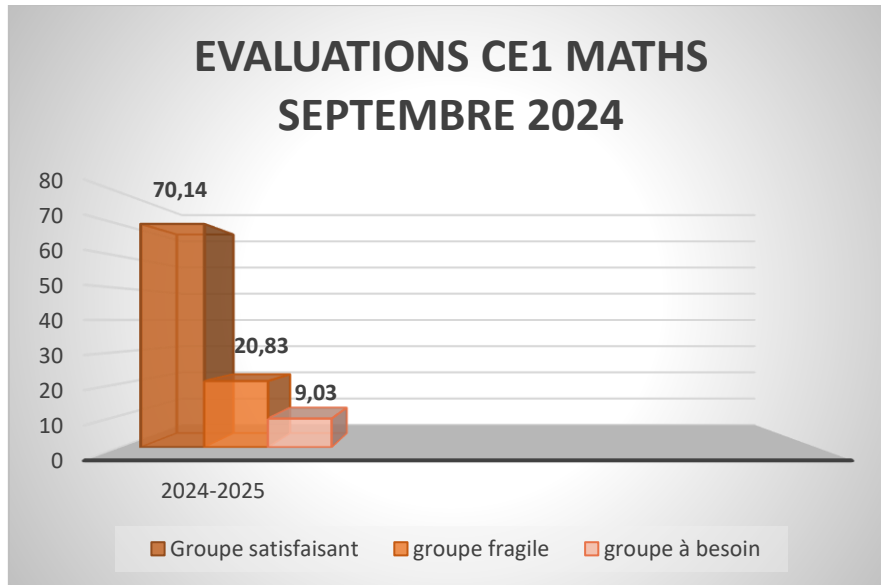
- « Additionner (calculer en ligne) » avec **46,34 %** dans le groupe satisfaisant ; nette progression avec de plus de 25 points cette année avec **72,22 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.

- « Ecrire des nombres entiers (sous la dictée) » avec **58,54 %** dans le groupe satisfaisant ; nette progression là aussi cette année avec **75 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.
- « Résoudre des problèmes » avec **51,22 %** dans le groupe satisfaisant ; cet item pose toujours question avec une baisse de 4 points avec **47,22 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.

Cette année les items où les élèves de CE1 sont le moins en réussite sont toujours :

- « Résoudre des problèmes » (**47,22%**) e
- « Soustraire (calculer en ligne) » (**55,56%**) ;

Les résultats montrent une amélioration des résultats en mathématiques des élèves de CE1.



Les résultats d'ensemble des élèves de CE1 du RPI sont globalement satisfaisants avec 76,21% des élèves qui figurent dans le groupe des résultats satisfaisants.

LES RESULTATS CE2 :

En français, les 9 items proposés étaient les suivants :

1. Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)
2. Écrire des mots (dictés)
3. Comprendre un texte et des phrases à l'oral (lus par l'enseignant)
4. Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet-verbe)
5. Mémoriser des temps de conjugaison
6. Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)
7. Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs
8. Différencier les principales classes de mots
9. Lire à voix haute un texte

En français :

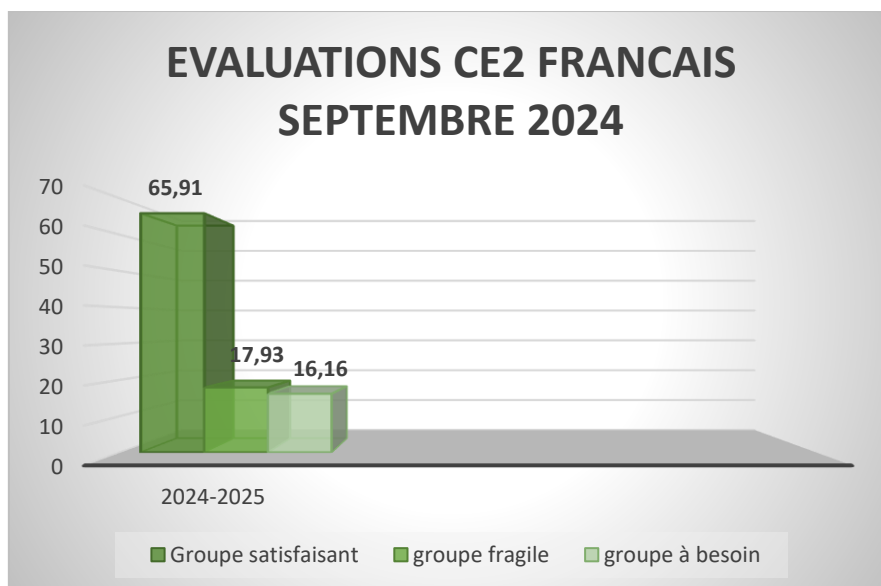
65,91 % des élèves de CE2 figurent dans le groupe satisfaisant.

17,93 % des élèves de CE2 sont dans le groupe fragile.

16,16 % des élèves de CE2 sont dans le groupe à besoins.

L'item qui a posé le plus de problèmes aux élèves sont :

- « Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet-verbe) » avec **34,09 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.



En mathématiques, les 9 items proposés étaient les suivants :

1. Écrire des nombres entiers (sous la dictée)
2. Résoudre des problèmes
3. Placer un nombre sur une ligne graduée
4. Poser et calculer (score global)
5. Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive
6. Ordonner des nombres
7. Mémoriser des faits numériques
8. Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)
9. Mémoriser des procédures

En mathématiques :

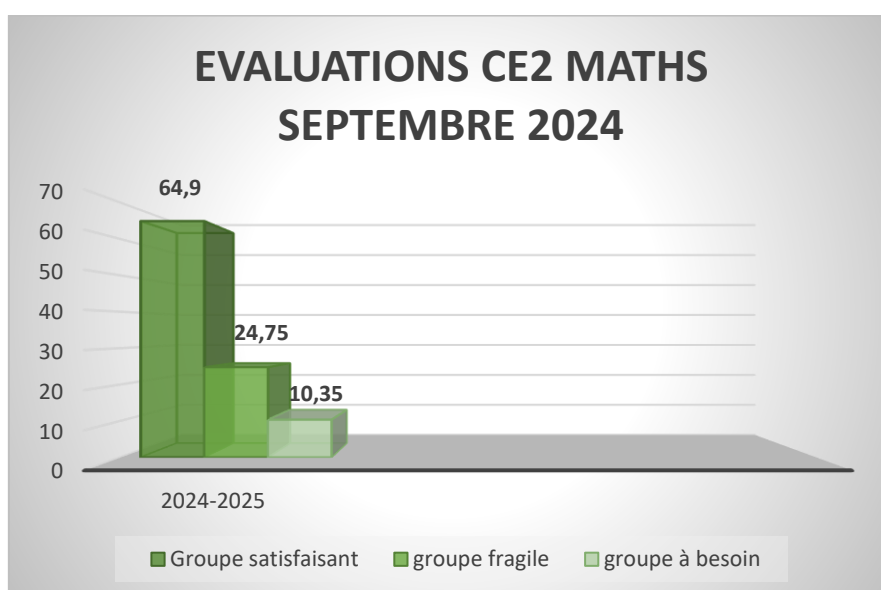
64,9 % des élèves de CE2 figurent dans le groupe satisfaisant.

24,75 % des élèves de CE2 sont dans le groupe fragile.

16,16 % des élèves de CE2 sont dans le groupe à besoins.

Les items qui ont posé le plus de problèmes aux élèves sont :

- « Résoudre des problèmes » avec **45,45 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.
- « Mémoriser des faits numériques » avec **31,82 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.



Les résultats d'ensemble des élèves de CE2 du RPI indiquent que **65,40%** des élèves qui figurent dans le groupe des résultats satisfaisants. Il n'y a toutefois pas d'éléments de comparaison pour les CE2 car ces évaluations nationales concernent ce niveau pour la première fois.

LES RESULTATS CM1 :

En français, les 11 items proposés étaient les suivants :

1. Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)
2. Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))
3. Écrire des mots (dictés)
4. Identifier la relation sujet-verbe
5. Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs
6. Mémoriser des temps de conjugaison
7. Différencier les principales classes de mots
8. Reconnaître les principaux constituants de la phrase
9. Savoir trouver des synonymes
10. Savoir trouver des mots de la même famille
11. Lire à voix haute un texte

En français :

72,73 % des élèves de CM1 figurent dans le groupe satisfaisant. (Contre **71,02 %** l'an dernier)

20,09 % des élèves de CM1 sont dans le groupe fragile (contre **20,67 %** l'an dernier)

7,18 % des élèves de CM1 sont dans le groupe à besoins (contre **8,31 %** l'an dernier).

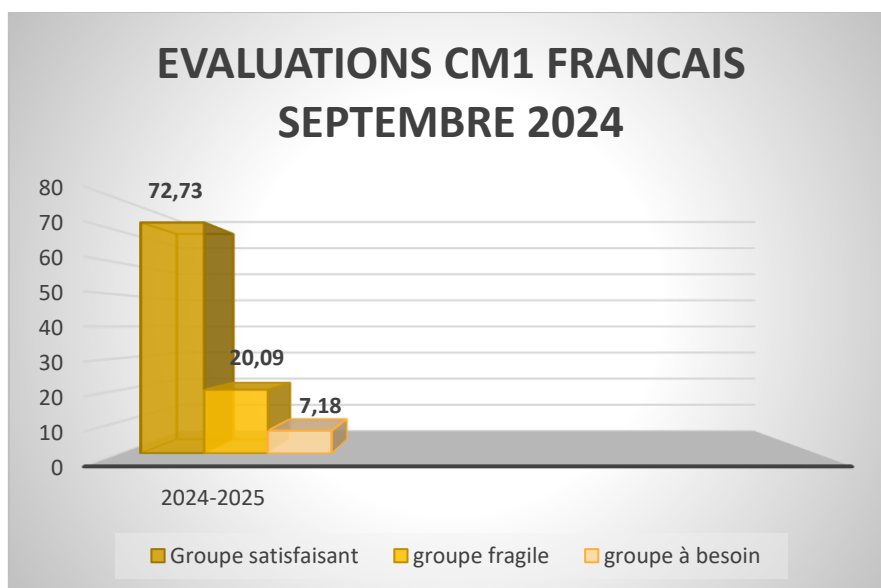
L'an dernier les compétences dans lesquelles les élèves avaient rencontré des difficultés se situaient essentiellement dans le domaine grammatical :

- « Identifier la relation sujet-verbe » avec **43,25 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant ; cette année nous avons une progression de 10 points pour cet item avec **53,49 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant
- « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » avec **56,76 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant ; cette année il y a une très nette amélioration pour cet item puisque **72,09 %** des élèves figurent dans le groupe satisfaisant (+16 points)
- « Reconnaître les principaux constituants de la phrase » avec **57,14 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant ; cette année il y a ici aussi une très nette amélioration pour cet item puisque **74,42 %** des élèves figurent dans le groupe satisfaisant (+17 points)

Les items qui ont posé le plus de problèmes aux élèves sont :

- « Identifier la relation sujet-verbe » avec **53,49 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.
- « Différencier les principales classes de mots » avec également **53,49 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.

Les résultats montrent une légère amélioration des résultats en français des élèves de CM1.



En mathématiques, les 7 items proposés étaient les suivants :

1. Résoudre des problèmes
2. Placer un nombre sur une ligne graduée
3. Poser et calculer
4. Mémoriser des faits numériques
5. Écrire des nombres entiers (sous la dictée)
6. Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive
7. Mémoriser des procédures

En mathématiques :

70,10 % des élèves de CM1 figurent dans le groupe satisfaisant. (Contre **59,17 %** l'an dernier)

18,60 % des élèves de CM1 sont dans le groupe fragile (contre **29,96 %** l'an dernier)

11,30 % des élèves de CM1 sont dans le groupe à besoins (contre **10,87 %** l'an dernier).

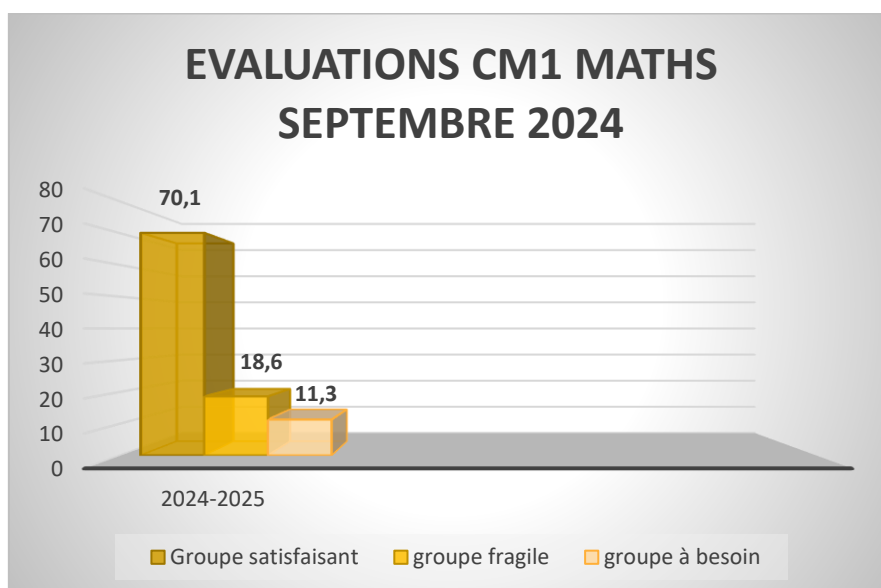
L'an dernier les compétences dans lesquelles les élèves avaient rencontré des difficultés étaient :

- « Poser et calculer » avec **37,84 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant ; cette année nous avons une très nette progression de près de 18 points pour cet item avec **55,81 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.
- « Mémoriser des faits numériques » avec **24,32 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant ; cette année nous avons là, une progression de plus de 26 points pour cet item avec **60,47 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.

L'item qui a posé le plus de problèmes aux élèves est :

- « Mémoriser des procédures » avec **51,16 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.

Les résultats en maths montrent une belle progression générale des élèves de CM1.



Les résultats d'ensemble des élèves de CM1 du RPI sont globalement satisfaisants avec **71,41%** des élèves qui figurent dans le groupe des résultats satisfaisants.

LES RESULTATS CM2 :

En français, les 9 items proposés étaient les suivants :

1. Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)
2. Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))
3. Écrire des mots (dictés)
4. Maîtriser l'accord du verbe conjugué
5. Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs
6. Différencier les principales classes de mots
7. Reconnaître les principaux constituants de la phrase

8. Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille
9. Lire à voix haute un texte

En français :

76,11 % des élèves de CM2 figurent dans le groupe satisfaisant.

19,17 % des élèves de CM2 sont dans le groupe fragile.

4,72 % des élèves de CM2 sont dans le groupe à besoins.

L'item qui a posé le plus de problèmes aux élèves sont :

- « Maîtriser l'accord du verbe conjugué » avec **55 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.



En mathématiques, les 7 items proposés étaient les suivants :

1. Résoudre des problèmes
2. Placer un nombre sur une ligne graduée
3. Poser et calculer
4. Mémoriser des faits numériques
5. Écrire des nombres entiers (sous la dictée)
6. Utiliser différentes représentations des nombres
7. Mémoriser des procédures

En mathématiques :

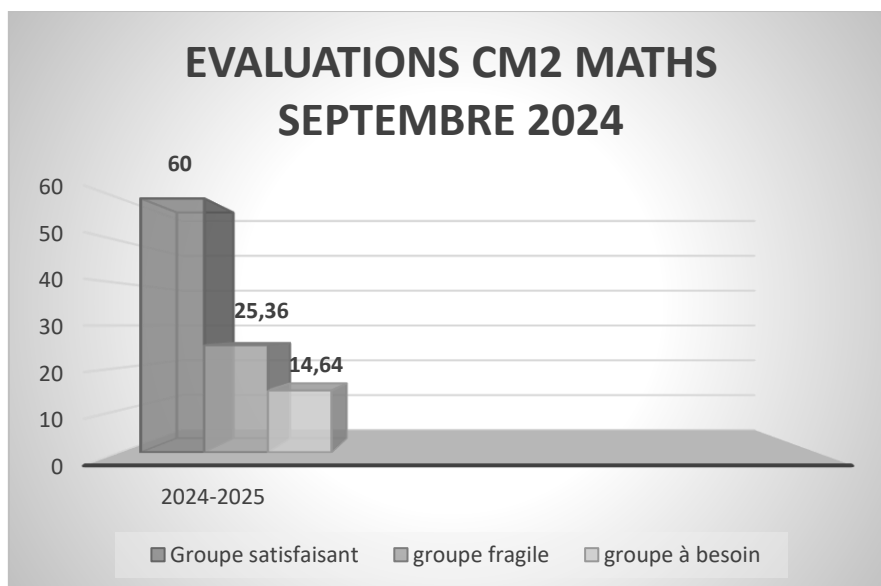
60 % des élèves de CM2 figurent dans le groupe satisfaisant.

25,36 % des élèves de CM2 sont dans le groupe fragile.

14,64 % des élèves de CM2 sont dans le groupe à besoins.

Les items qui ont posé le plus de problèmes aux élèves sont :

- « Poser et calculer » avec **30 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.
- « Mémoriser des procédures » avec **47,5 %** d'élèves dans le groupe satisfaisant.



Comme pour les CE2, il n'y a pas d'éléments de comparaison pour les CM2 car ces évaluations nationales concernent ce niveau pour la première fois, mais les résultats sont globalement corrects avec **68,05%** des élèves qui figurent dans le groupe des résultats satisfaisants.

*Si l'on regarde la globalité des résultats des élèves du RPI, **76,82%** des élèves font partie du groupe satisfaisant en français et **69,42%** en mathématiques.*

*Le score global de ces évaluations montre que **73,12%** des élèves du RPI figurent dans le groupe satisfaisant.*

8. LA VIE DE L'ECOLE :

Du Le RPI s'engage à nouveau cette année dans de nombreux projets éducatifs stimulants et variés, témoignant de la volonté de l'équipe enseignante de proposer des expériences diverses et enrichissantes aux élèves. Voici un résumé des projets en cours et à venir :

1. Actions "Silence, on lit" et "Lire et faire lire"

Toutes les classes du RPI continuent de bénéficier de l'action "Silence, on lit" ; cette action qui a été mise en place au sein du RPI il y a 7 ans maintenant est un temps dédié à la lecture silencieuse qui encourage l'autonomie et le plaisir de lire. Au final cela peut permettre aux enfants de lire jusqu'à 1h15' par semaine.

Depuis la rentrée 2022, le RPI de « LA PETITE DOLLER » a entamé un partenariat avec le programme éducatif « Lire & faire lire », cette association a pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants.

Un lecteur bénévole de l'association vient lire des histoires à un petit groupe d'enfants (de 2 à 6 enfants) ; ces lecteurs bénévoles interviennent une ou plusieurs fois par semaine à l'intérieur des structures éducatives pendant le temps scolaire, semi-scolaire ou extrascolaire.

C'est Mme HUBERT Juliette, ancienne maman d'élève et ancienne conseillère municipale d'Aspach-Le-Bas qui intervient dans les classes de Mmes LEMBLE & VELOTERI.

2. Projets d'arts visuels : "Tous à table"

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'ensemble des classes travaillera à nouveau sur un thème commun en arts visuels. Il s'agit de la 3^{ème} exposition du RPI. Cette année, le thème des arts visuels sera "Tous à table". Ce projet invite les élèves et leurs enseignants à explorer leur créativité autour de ce thème

Le point culminant de ces travaux sera l'exposition qui se tiendra les **23 et 24 mai 2025 dans la salle polyvalente de Michelbach**, une occasion de mettre en lumière le talent des élèves et de partager un moment convivial en famille et entre membres de la communauté.

3. Interventions du CPIE et de la LPO

Les interventions prévues du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) permettront aux élèves de découvrir des aspects passionnants de l'écologie et de la biodiversité, contribuant à leur sensibilisation à la protection de l'environnement.

4. Projet euro-citoyen des classes de CM2 de Mme Gasser et de CM1-CM2 de M. Del Frari

Le projet euro-citoyen, mené par les classes de CM2 et de CM1-CM2, et en lien avec l'**ONaCVG du Haut-Rhin**, bénéficiera de nombreuses activités riches et formatrices autour de la citoyenneté européenne :

- **Participation à la cérémonie du 11 novembre** à Aspach-le-Bas et Michelbach, marquant l'engagement des élèves dans le devoir de mémoire.
- **Journée de l'amitié franco-allemande** et commémoration du **80ème anniversaire de la Libération** de nos vallées.
- **Exploration des pays de l'Union européenne**, avec une attention particulière aux pays fondateurs, accompagnée de la réalisation d'exposés.
- **Visite du Parlement européen de Strasbourg** et une rencontre interactive avec une Députée européenne, Mme KELLER et **visite du Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck** les 1^{er} et 3 avril 2025.
- **Participation au dispositif "Chemins de mémoire"** de la Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin qui comprend :
 - **Une animation historique** en classe sur la Première Guerre mondiale par un intervenant de l'Historial du **HWK (Hartmannswillerkopf)**
 - **La visite du HWK (Hartmannswillerkopf)**, mettant en lumière l'Historial Franco-Allemand de la Grande Guerre.
 - **Un rallye historique** organisé en partenariat avec l'Abri-mémoire d'Uffholtz.
- **Actions pédagogiques autour de la Fraternité et de la Citoyenneté européenne**, notamment lors de la célébration de la Journée de l'Europe le 9 mai 2025.
- **Exposition "La Citoyenneté"** de l'ONaCVG et participation au "rallye citoyen".
- **Rallye littérature** basé sur la lecture de trois albums du CIDEM abordant la Première/Seconde Guerre mondiale et la construction européenne.
- **Exposition euro-citoyenne** en fin juin, regroupant les exposés sur les 27 pays de l'Union européenne. Cet événement sera accompagné d'un apéritif déjeunatoire composé de spécialités européennes préparées par les parents, en présence, si possible, de notre marraine européenne.
- **Remise des brevets de jeunes euro-citoyens**, célébrant l'aboutissement de ce projet, sera effectuée par le Directeur de RPI en fin d'année.

Ces projets visent à cultiver la curiosité, la mémoire historique, et un sens aigu de la citoyenneté chez nos élèves, tout en favorisant un apprentissage ludique et collaboratif.

A cela s'est ajoutée une intervention de Mme BRODHAG dans ces deux classes sur les « Malgré-nous »

5. PROGRAMME PHARE :

Pour la 3ème année maintenant, le RPI est engagé dans le programme pHARe et la lutte contre le harcèlement.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de plusieurs piliers dont en voici les plus importants :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Prévenir** les phénomènes de harcèlement.
3. **Former une communauté protectrice** de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir efficacement** sur les situations de harcèlement, notamment grâce à la méthode de préoccupation partagée.
5. **Associer les parents et les partenaires** et communiquer sur le programme.

M. DEL FRARI présente le PROGRAMME ATOLE qui est un programme de découverte et d'apprentissage de l'attention en milieu scolaire, pour apprendre l'ATtention à l'éCOLE (« ATtentif à l'éCOLE » initié par J.P. LACHAUX chercheur en neurosciences à l'INSERM).

L'objectif est d'aider l'élève à mieux comprendre son cerveau et les forces qui bousculent son attention au quotidien, à apprendre à mieux y réagir non seulement en classe mais également en dehors.

ATOLE s'inspire des dernières découvertes en neurosciences. En septembre 2023, le RPI de la Petite Doller s'est inscrit dans ce programme en tant qu'« école test » sur une durée de 3 ans. L'ensemble de l'équipe bénéficiera d'heures de formation spécifiques, hors temps scolaires, et s'approprie progressivement les principes et les met en place dans les classes par des activités variées.

9. LA SECURITE DANS LE RPI

EXERCICES D'EVACUATION :

Des exercices d'évacuation ont été organisés sur les 5 bâtiments scolaires du RPI durant la semaine 40, ces derniers se sont tous déroulés dans le calme et le sérieux.

10. POINTS SOULEVES PAR LES PARENTS

Quel est le protocole en cas de malaise de Mme Laule, étant donné qu'elle est seule avec des CP-CE1 dans un bâtiment isolé à Michelbach ?

- Mme Laulé travaillera sur le thème « apprendre à porter secours » avec ses élèves afin qu'ils sachent contacter les urgences en cas de nécessité.
- Une solution sera étudiée pour installer un système qui permettrait d'alerter les collègues du bâtiment en face (sonnette longue distance, voyant lumineux actionné à distance...).

Le maire d'Aspach-le-Bas informe les parents présents et l'équipe enseignante de la création d'un nouveau parking de 50 places aux abords du bâtiment de l'école maternelle d'Aspach-le-Bas. Ce parking est à présent en fonction et permettra aux familles de déposer leur enfant en toute sécurité.

Il rappelle également que l'espace devant l'école est un espace non-fumeur et demande à tout le monde un respect de la place handicapée devant l'école d'Aspach-le-Bas.

Les secrétaires de séances :

Mme LAULE & M. ROUSSIAUX